



LA BELLANGERAIS
MAISON DE QUARTIER

Secteur Enfance Accueil de loisirs

REGLEMENT INTERIEUR ET FONCTIONNEMENT

**Dans un esprit ludique et familial
Tous les mercredis scolaires et pendant les vacances**



Table des matières

Partie 1 : Fonctionnement.....	3
A- Présentation.....	3
B- Nos valeurs	3
C- Nos particularités	3
Un accueil de loisirs familial	3
Des locaux adaptés.....	3
Des espaces verts.....	3
Des programmes d'activités variés.....	4
Des services pratiques !	4
D- Santé-sécurité	4
E- Les Repas.....	4
F- Les goûters.....	4
G- La journée d'un enfant	4
Partie 2 : Règlement intérieur	5
H- Les mercredis scolaires	5
I- Les vacances.....	5
J- Comment s'inscrire	5
K- Dates de sorties des feuilles de réservation par période. .	6
L- Tarifs.....	7
M- Coordonnées	8

Partie 1 : Fonctionnement

A- Présentation

L'accueil de loisirs est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations 35 et est conventionnée par les services de la CAF.

Il fait partie du secteur enfance de l'association « Maison de Quartier La Bellangerais ». Celle-ci est liée par une convention avec la ville de Rennes et est affiliée à la Fédération Léo Lagrange. Un accueil de loisirs Léo Lagrange est une entité de loisirs éducatifs : la priorité est donc donnée à la démarche de projet et non à la simple consommation de loisirs.

B- Nos valeurs

L'accueil de loisirs est un lieu de vie, de rencontres, d'échanges, de complémentarité éducative des enfants. Nos programmes d'animations ont pour objectifs le développement de leur autonomie et de leur esprit critique, l'apprentissage de la vie collective et du respect de l'autre. Nous favorisons le plaisir de partager, de jouer, de bricoler, de découvrir, de rêver, en respectant les différentes manières d'être, de penser, d'agir.

Toutes ces valeurs sont importantes et réclament l'adhésion de tous : enfants, parents, familles et équipe d'animation. Elles s'appuient sur une Charte de qualité Léo Lagrange et sont développées dans le projet pédagogique de l'accueil de loisirs construit par l'équipe d'animation.

C- Nos particularités

Un accueil de loisirs familial

Avec de petits effectifs (40 enfants en moyenne/jour) qui permet d'accueillir les frères et soeurs de 3 à 12 ans sur un même site.

Des locaux adaptés

1 salle d'activité par tranche d'âge répartie autour d'un hall d'entrée, pour une surface totale de 250 m². Nous avons aussi la possibilité de profiter des espaces de la Maison de Quartier.

Des espaces verts

2 cours extérieures closes avec des espaces verts et un jardin pédagogique.

Des programmes d'activités variés

Par mois ou par période de vacances et adaptés selon chaque groupe d'âge. Il est important de les consulter pour connaître les temps forts et sorties prévues ainsi que les recommandations spécifiques (tenues adaptées, pique-nique, horaires...)

Des services pratiques !

- Avec des horaires d'accueil échelonnés,
- Une tarification selon votre quotient familial,
- Un pédibus organisé les mercredis midi aux écoles J-Isaac et J-Ferry,
- La possibilité que votre enfant participe aux ateliers hebdomadaires culturels et sportifs de la Maison de Quartier et y soit emmené ou récupéré par le centre de loisirs.

D- Santé-sécurité

Seules les personnes citées sur la fiche d'inscription sont autorisées à récupérer vos enfants.

Merci de bien vouloir accompagner vos enfants systématiquement jusqu'à l'entrée du centre et de passer systématiquement par le bureau (arrivées et départs).

L'équipe décline toute responsabilité en cas de non respect de cette règle ou si un enfant était déposé seul devant le centre avant les heures d'accueil.

Merci de lire et respecter le règlement intérieur.

E- Les Repas

Le mercredi, les repas sont préparés par une société de restauration collective et nous sont livrés dans des « containers », en liaison chaude. **Pendant les vacances, les repas sont à fournir par les familles.**

Les repas ont lieu à la Maison de Quartier.

F- Les goûters

Les goûters sont fournis par nos soins, ils sont élaborés de manière à respecter un bon équilibre alimentaire et à offrir du choix aux enfants.

G- La journée d'un enfant

Afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, l'équipe s'appuie sur une journée type. Elle nous aide à tenir compte des différences d'âges et de rythme de notre public, en :

- Instaurant des temps calmes
- Proposant des arrivées et départs échelonnés
- Proposant des activités spécifiques aux besoins de chaque tranche d'âge

Partie 2 : Règlement intérieur

H- Les mercredis scolaires

Sur réservation :

- Pédibus à 12h écoles Jules Isaac/Jules Ferry
- Repas à 12h30 à la Maison de Quartier
- Arrivées pour l'après-midi de 13h30 à 14h30
- Départs le soir de 17h30 à 18h30

I- Les vacances

Ouvert les petites vacances et le mois de juillet sur réservation

- Matin :

Arrivées entre 8h30 et 9h30

Départs/arrivées (au repas) de 11h45 à 12h

- Après-midi :

Départs/arrivées de 13h30 à 14h

Départs le soir de 17h30 à 18h30

Ces créneaux sont aussi réservés à l'accueil des nouvelles familles (informations, inscriptions, visites...)

J- Comment s'inscrire

Les inscriptions et réservations se font via le Portail Famille sur <https://mq-la-bellangerais.portail-defi.net/> ou directement à l'accueil

Documents à fournir obligatoirement pour chaque enfant avant sa présence au centre :

- Dossier d'inscription annuel.
- Photocopie des vaccins obligatoires à jour
- Ordonnance médicale (en cas de traitement, allergie)
- Attestation de quotient familial pour bénéficier d'un tarif adapté

La fiche d'inscription et la photocopie du carnet de vaccination à jour (enfant née avant 2018 DT polio et enfant née à partir de 2018, 11 vaccinations obligatoires), sont à renouveler obligatoirement tous les ans en septembre.)

K- Dates de sorties des feuilles de réservation par période et dates d'annulation.

Périodes	Dates de sortie des fiches de pré inscription	Dates limites de desistement
Mercredis scolaires	Début de mois	Le lundi qui précède le mercredi à 9h
Vacances d'été 2024	11/06/2024	24/06/2024 à 9h
Vacances d'automne 2024	30/09/2024	14/10/2024 à 9h
Vacances d'hiver 2025	06/01/2025	3/02/2025 à 9h
Vacances de printemps 2025	03/03/2025	31/03/2025 à 9h

L'accueil de loisirs est fermé 3 semaines en août et pendant les vacances de Noël

L- Modalités d'annulation-modifications des réservations

Tout désistement hors délai sera facturé aux familles (sauf sur présentation d'un certificat médical. Le certificat médical doit être fourni sous 48h, passé ce délai le mercredi ou la période de vacances préalablement réservée sera facturée.

Pour toute situation particulière, veuillez contacter la direction.

M- Tarifs

Nous vous proposons des tarifs adaptés au quotient familial (QF) pour les ressortissants des régimes CAF et MSA.

Pour les mercredis scolaires, prendre en compte le tarif ½ journée + repas + pédibus.

	QF	Journée	½ journée
A	0-600	5,8	3,8
B	601-900	8,4	5,2
C	901-1200	10,6	6,4
D	1201-1500	11,4	6,9
E	1501-1800	13,3	7,6
F	1801-2200	15,9	8,6
G	plus de 2200€	19	10,4

- Repas mercredi: 4€90
- Pédibus du mercredi : 1€/j (*écoles J. Isaac et J. Ferry*)
- Forfait trajets ateliers MQ : 6€/trimestre (*uniquement pour les ateliers de 13h30 à 17h30*)

Sans possibilité d'avoir accès à votre quotient familial: QF (pas de n° CAF ou dossier CAF non actualisé) ou MSA, nous serons tenus de vous facturer le tarif maximum.

La facturation est effectuée tous les mois.

Pour les règlements sont acceptés :

- Chèques à libeller à l'ordre de la maison de quartier
- Chèques vacances.
- Carte bancaire
- Prélèvement automatique

La direction ne reçoit aucun règlement, aussi merci de vous adresser à l'accueil de la maison de quartier.

En cas de retard de paiement de plus d'un mois, l'inscription à l'année ou à la période pourra être annulée ou refusée. **Nous vous conseillons de régler par prélèvement automatique.**

N- Coordonnées

Téléphones :

- Maison de Quartier : 02 99 27 21 10
- Poste de la direction de l'accueil de loisirs : 02 99 27 21 18 - 07 71 56 63 24 -
- Centre de Loisirs : 02 99 27 21 16
- Poste de la coordination enfance jeunesse : 06.61.33.85.40.

Mail : enfance@labellangerais.org

Internet : www.labellangerais.org/enfance

Adresses :

Maison de Quartier La Bellangerais 5 rue du Morbihan - 35700 Rennes

Maison de l'Enfance 5 square de Josselin - 35700 Rennes